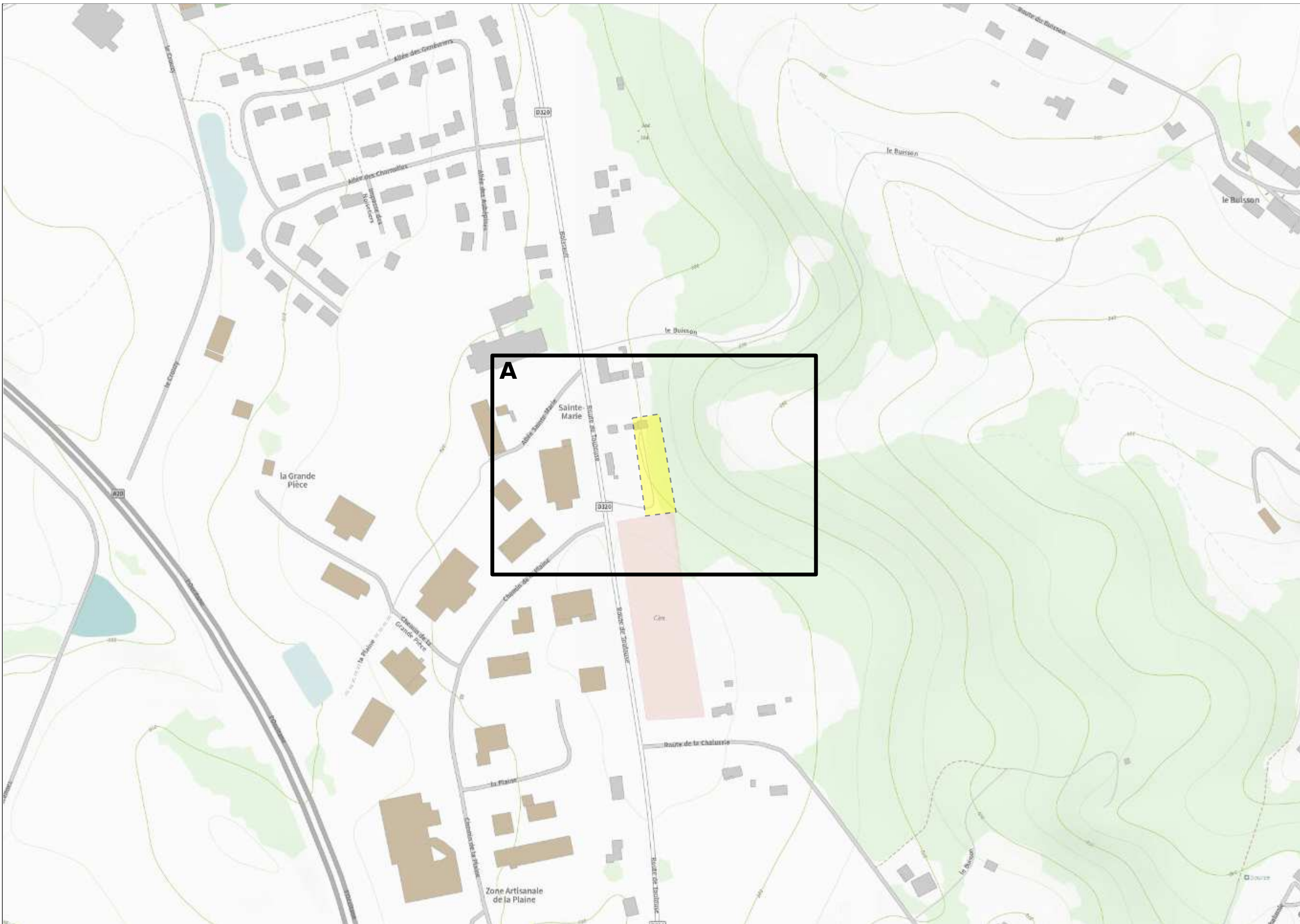


Les réponses ci-jointes n'engagent la responsabilité d'Enedis qu'à l'intérieur de l'emprise des travaux que vous avez déclarés. En particulier, les projets Enedis ne sont complétés qu'à l'intérieur de cette zone.

-  Emprise de vos travaux
 -  Zone de Travaux Impactant le Sol
 -  Projet de travaux Enedis
 -  Au moins un réseau est absent dans les plans de détails
-
-  Carte(s) du plan d'ensemble des réseaux (aériens et souterrains)
 -  Carte(s) du plan de détail des réseaux souterrains (marquage piquetage)



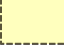

Plan édité le :
06/10/2025

Les réseaux susceptibles d'être présents sur le plan d'ensemble sont :

- Les réseaux aériens (uniquement sur ce plan)
- Les réseaux souterrains leur positionnement plus précis est détaillé dans la suite du document.

La majorité des branchements reliés à ces réseaux ne sont pas représentés sur ce plan.

Sur ce plan les ouvrages sont en classe C.
S'ils sont représentés dans les plans des réseaux souterrains, il faudra alors se baser sur la classification indiquée dans ces plans

 Emprise de vos travaux
 Zone de Travaux Impactant le Sol

Réseau électrique

BT

- Aérien
- - - Torsadé
- - - Souterrain

HTA

- Aérien
- - - Torsadé
- - - Souterrain
- - - Galerie

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

